



## DÉPART EN RETRAITE DE MME CATHY DA SILVA

Après plus de 20 ans comme ATSEM au sein de notre école maternelle, Cathy Da SILVA a fait valoir ses droits à la retraite. Le 4 juillet, les enfants des deux écoles lui ont offert une fleur chacun, et chanté une chanson adaptée pour la circonstance. Le lendemain, c'est l'ensemble du personnel communal et les enseignantes de l'école maternelle, en activité ou en retraite, qui se sont retrouvés pour lui souhaiter une belle et longue retraite. À cette occasion, M. le Maire lui a remis la médaille d'Honneur régionale, départementale et communale en argent.



## ACCUEIL DE 4 JEUNES GET ÉTÉ POUR AIDER LE SERVICE TECHNIQUE

Durant cet été, et pendant 15 jours chacun, 4 jeunes habitant la commune (Yanis REHM, Augustin LAMOOT-KIEHL, Côme LARSKI, Orlane PONGEN) ont effectué divers travaux en extérieur ou dans les bâtiments communaux pour aider le service technique. Bravo et merci pour leur implication.



INAUGURATION DU CITY PARK LE 15 JUILLET 2024



COMMÉMORATION DE L'APPEL DU GÉNÉRAL DE GAULLE LE 18 JUILLET 2024



FÊTE DES VOISINS DE LA RUE DES VIOLETTES LE 26 JUILLET 2024



CÉRÉMONIE DU 13 JUILLET 2024

### ANNIVERSAIRES

Mme STEINMETZ	Lucie	04/10/1921	103 ans
M. BEGARDES	Auguste	12/11/1929	95 ans
Mme SCHEER	Marguerite	22/11/1931	93 ans
M. BETTINGER	Roger	27/11/1932	92 ans
M. SPEHLER	Jean-Paul	01/12/1931	93 ans
Mme PAULARD	Helga	16/12/1932	92 ans
Mme SCHWINDENHAMMER	Sonja	30/12/1934	90 ans

**HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :**

Lundi de 8h à 12h / 14h à 19h  
 Mardi de 8h à 12h - fermé l'après-midi  
 Mercredi de 8h à 12h / 14h à 18h  
 Jeudi de 8h à 12h - fermé l'après-midi  
 Vendredi de 8h à 12h fermé l'après-midi



### RECHERCHE DE TÉMOIGNAGES ET PHOTOS SUR LA LIBÉRATION DE SUNDHOFFEN !

Colmar Agglomération travaille sur la rédaction du livre de fin d'année qui sera consacré aux 80 ans de la libération de la Poche de Colmar. Vous avez peut-être encore des documents de famille de l'époque, des photos, des lettres ou des témoignages sur la Libération de Sundhoffen ? La commune recherche des témoins ayant vécu cet événement, ou leurs enfants, désireux de livrer ce récit poignant de l'Histoire.

### RÉSULTATS DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

La commune compte 1 661 électeurs. Le taux de participation a été de 75,35 % au 1<sup>er</sup> tour et le taux de participation a été de 75,44 % au 2<sup>e</sup> tour. Bravo, la commune s'est placée dans les 15 premiers de sa strate au niveau alsacien.

### LE FRELON ASIATIQUE

*Vespa velutina nigrithorax*

**L'INSECTE**  
 Abdomen 3/4 noir  
 Bande orangée  
 Pattes jaunes  
 Longueur : 3 cm

**LES PROIES**  
 Spécialiste : Chasse principalement les hyménoptères sociaux. Les proportions varient suivant les habitats.

**LES NIDS**  
 Nid primaire : MOLES - AVEUS - Hauteur : < 2m - Taille : 7cm  
 Nid secondaire : MOLES - Hauteur : > 15m - Taille : 90cm  
 Embre latérale caractéristique

**LES ABEILLES DOMESTIQUES**  
 Les nids et nid secondaire abîmés à l'aube. L'activité des abeilles ralentit, voire s'arrête complètement. Les colonies d'abeilles ne meurent pas mangées par les frelons mais de manque de réserve en hiver.

**L'HABITAT**  
 49% Milieu urbain  
 42% Milieu agricole  
 Opportuniste : Majoritairement dans les milieux dégradés, agricoles et urbains.

**NE JAMAIS PIÉGER !**

**PIÉGEAGE INEFFICACE**  
 Le piégeage n'empêche pas la présence des frelons ni l'implantation des nids.  
 Les populations de frelons ne sont pas impactées par le piégeage.

**1 FONDATRICE ≠ 1 NID**  
 Plus de 90 % des reines meurent par la compétition et la sélection naturelle. Le piégeage, même intensif n'augmente pas ce pourcentage.

**NÉFASTE POUR LA BIODIVERSITÉ**  
 Les pièges tuent plus de 95 % d'insectes locaux, dont des abeilles et de nombreux autres pollinisateurs.

**CONTRÔLE LOCAL**  
 Seuls les apiculteurs peuvent piéger dans leurs ruchers en été, le but est de diminuer la pression de prédation des frelons.

**LES BONNES PRATIQUES**

**EN CAS DE DANGER**  
 Empêcher l'installation de nids primaires proches des zones d'activité.  
 Recommandations : Ne pas s'approcher d'un nid. Rester prudent en cas d'allergie.

**POUR AIDER LES ABEILLES**  
 Ne jamais utiliser de pesticides !  
 Préserver les micro-habitats et les fleurs sauvages.  
 Favoriser la diversité d'abeilles domestiques et sauvages.

**Conseils**  
 Protéger les haies, mares, friches, etc.  
 Encourager le fauchage raisonné.  
 Construire des hôtels à insectes.

**SOURCES**  
 Calvados, FREDON, NATUREM, adnatura.org

## Ça bouge à Sundho !!!

### OCTOBRE

11	Assemblée Générale du Tennis-Club
20	Fête paroissiale au Foyer Protestant

### NOVEMBRE

11	106 <sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice de 1918 Banquet de l'Association des Anciens Combattants
13	Comédie de Colmar avec la pièce « Par les villages » à la salle culturelle à 19h30 (uniquement sur réservation)
30	Concert de l'Avent organisé par la Société de Musique « Espérance » à l'église

### DÉCEMBRE

5	Assemblée Générale de l'association « Automne Fleuri »
16	Don du sang
27	Réception de fin d'année organisée par la municipalité

## ANIMATIONS DE L'ÉTÉ ASSOCIATION FAMILIALE

ALSH



MULTI-ACTIVITÉS



## ARTS MARTIAUX



STAGES D'ÉTÉ POUR LES JEUNES



REPRISE DES ENTRAÎNEMENTS POUR LES ADULTES

## ASSOCIATION FAMILIALE JEUX DE SOCIÉTÉ

Saviez-vous que l'Association familiale de Sundhoffen organise des soirées jeux de société gratuites et ouvertes à tous, de 7 à 77 ans et plus ? Ces soirées ont lieu le 3<sup>e</sup> vendredi de chaque mois à la Maison des Associations, de 20h à 22h. Le principe est simple : chacun apporte un ou deux jeux pour les partager avec les autres joueurs. Seule la cotisation annuelle de 5 € par famille est à régler.

Si vous êtes intéressé(e), rendez-vous les 20 septembre, 18 octobre, 15 novembre et 20 décembre pour découvrir de nouveaux jeux et faire découvrir les vôtres !

Pour toute question, écrivez un message à [assocfamiliale@gmail.com](mailto:assocfamiliale@gmail.com)

## FIBRE OPTIQUE - DÉPLOIEMENT

La fibre optique est une technologie qui permet aujourd'hui d'atteindre de meilleurs débits Internet. Pour cela, il faut créer un nouveau réseau, indépendant du réseau téléphonique ou du câble actuel dans notre village. Cela nécessite des travaux que la commune a confiés à ROSACE, par le biais d'une convention. Actuellement, les travaux de pose des réseaux sont en cours dans les rues de notre commune, afin de permettre le déploiement du réseau. L'objectif est de rendre tous les foyers raccordables dès la fin de l'automne 2025, afin que chacun puisse souscrire à l'offre fibre de son choix, en fonction de l'opérateur souhaité. Pour la commune, l'engagement financier sera de 100€ par prise raccordable, soit un montant d'environ 110 000€.

## NEIGE... DU BON SENS ENSEMBLE

Dans quelques semaines l'hiver sonnera à nos portes, un hiver qui pourra peut-être rimer avec l'arrivée de la neige. Pour un déneigement efficace de l'ensemble des rues, nous vous rappelons que le stationnement sur le domaine public et de surcroît de part et d'autre de la rue, ne permet pas aux engins de circuler : pour ces rues, nous suspendrons nos interventions. Notons aussi que les véhicules qui stationnent au sein des intersections et autres tournants nous obligent à délaissier la neige au droit des propriétés privées, neige qui ne sera pas déblayée par notre équipe technique. Alors simplement, pour de la fluidité et de l'efficacité, soyons tous simplement acteurs de notre village ; un simple coup d'œil avant de stationner la voiture évitera une perte de temps et surtout permettra à l'ensemble des villageois de circuler sereinement.

Et pour rappel, le chargement des véhicules électriques ne peut se faire côté rue pour une question de sécurité ; là encore, mettez la voiture dans vos cours, ou à minima, choisissez le sens de circulation qui permettra un branchement coté trottoir.

## NETTOYER ET DÉSHERBER SON TROTTOIR ET SON CANIVEAU

Qu'il soit propriétaire ou locataire, l'occupant d'une maison individuelle est tenu de s'occuper de l'entretien de son trottoir et de son caniveau, ou de le faire entretenir par une entreprise de nettoyage s'il ne peut le faire lui-même. Si l'entretien d'un trottoir est une question d'hygiène et d'esthétisme, il ne faut pas oublier que c'est aussi une question de sécurité.

Un trottoir qui n'est pas entretenu correctement peut entraîner la chute de personnes (verglas, feuilles mortes glissantes après la pluie). Dans ce cas, la responsabilité du propriétaire qui n'a pas fait l'entretien qui lui revient (ou de son locataire ou occupant à titre gratuit) sera engagée.

## SIEPI : REMPLACEMENT DES COMPTEURS D'EAU

À partir de la mi-septembre et jusqu'à fin de l'année, un agent du Syndicat Intercommunal de la Plaine de l'Ill passera dans chaque foyer de la commune, pour effectuer le remplacement des compteurs mécaniques par de nouveaux compteurs équipés de la technologie d'émission « radio relève ».

## MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

La commune de Sundhoffen est dotée d'un Plan Local d'Urbanisme approuvé le 29 octobre 2019. Par délibération du 30 janvier 2023, la Commune a décidé de procéder à sa modification sur les points ci-dessous :

1. Dans les zones urbanisées, la distance d'implantation des constructions par rapport aux limites séparatives est passée de 2m à 3m.
2. Deux sites ont fait l'objet d'une inscription en tant qu'emplacement réservé au PLU. La propriété située à côté de l'école primaire au 4, rue de l'Eglise, et celle non loin de l'aire de jeux au 9, rue de la Gare. Ces réservations permettront à la commune de prévoir l'installation de futurs équipements publics.
3. Dans les secteurs situés route de S<sup>te</sup> Croix-en-Plaine, rue Philippe Husser et rue des Artisans, le schéma de l'aménagement des zones à bâtir a été modifié.

Les modifications envisagées ont été mises à l'enquête publique du 15 avril au 15 mai 2024.

À son terme, le rapport et les conclusions avec avis FAVORABLE de la commissaire-enquêtrice ont été soumis au Conseil Municipal qui a adopté les modifications dans sa séance du 8 juillet 2024.

**Le rapport, les conclusions et l'avis motivé de la commissaire-enquêtrice, ainsi que l'ensemble des documents modifiés, sont consultables au secrétariat de mairie ou sur le site internet de la commune durant un an.**

## TRAVAUX



Remplacement des zingueries à l'école primaire et marquages au sol dans la cour et aux alentours.



Renforcement et isolation de la toiture et pose de panneaux photovoltaïques au CSCS.



Aménagement d'un espace partagé route d'Appenwihr.